



Le document unique et après ?

Appréciez l'intégration de la santé-sécurité au travail dans la gestion de l'entreprise

Le document unique est établi, globalement la réglementation en matière de sécurité au travail est respectée, les indicateurs chiffrés se situent plutôt dans la bonne moyenne...

Une véritable politique de maîtrise des risques professionnels est-elle pour autant en place ? La santé-sécurité au travail

est-elle réellement intégrée dans la gestion de l'entreprise ?

Pour le savoir, cochez les propositions qui conviennent le mieux à votre environnement professionnel. Il ne s'agit pas forcément de votre opinion personnelle, mais celle qui dans les faits reflète le mieux les pratiques de l'entreprise.

- 1 La santé-sécurité au travail, c'est surtout le respect des règles, il n'est pas nécessaire de formaliser des objectifs particuliers dans ce domaine.
- ou
- 2 Des objectifs clairement affichés en santé-sécurité au travail sont un préalable nécessaire à la mise en place d'une véritable politique de maîtrise des risques professionnels.
- 3 Un engagement fort de la direction en faveur de la sécurité se traduit par un affichage des consignes et une mention dans le livret d'accueil des salariés.
- ou
- 4 Informer chacun sur les objectifs santé-sécurité au travail, la politique suivie, le rôle qu'il joue dans le dispositif et les progrès réalisés n'est pas une perte de temps.
- 5 Si une règle de sécurité est souvent transgressée le meilleur moyen pour y mettre un terme est d'analyser les causes qui sont à l'origine pour essayer d'y remédier.
- ou
- 6 En complément au document unique, un système de primes bien conçu permet de susciter de l'émulation et de diminuer significativement le nombre d'accidents.
- 7 S'il n'y a pas d'AT ou de MP déclarés, c'est que le plan d'action est efficace.
- ou
- 8 L'actualisation du document unique est une opportunité pour s'interroger sur la pertinence de ses choix et pour renforcer son plan d'action en fonction des nouveaux risques mis en évidence.
- 9 Impliquer les différents acteurs de l'entreprise dans la définition des objectifs santé-sécurité au travail est le plus sûr moyen de garantir leur pertinence et de les réaliser.
- ou
- 10 Responsable de la santé et de la sécurité des salariés, le chef d'entreprise est le seul qualifié pour définir des objectifs dans ce domaine.
- 11 Organiser l'écoute et un dialogue permanent avec les salariés et les acteurs internes (médecin du travail, ...) apporte beaucoup dans le cadre d'une démarche de progrès et de la maîtrise des risques.
- ou
- 12 Faire participer systématiquement les salariés pour définir les objectifs en matière de santé-sécurité au travail est la porte ouverte aux revendications qui risquent de perturber le bon fonctionnement de l'entreprise.

- 13 En matière de sécurité on a tout à gagner à prendre en compte les propositions d'amélioration émises par les salariés. C'est le meilleur moyen de s'assurer que les mesures à mettre en œuvre seront respectées.
- ou
- 14 Pour avoir des résultats rapides et viser l'excellence, il est toujours plus intéressant de confier la gestion de la politique santé-sécurité au travail à des spécialistes extérieurs.
- 15 Pour la bonne gestion de la sécurité d'une entreprise la meilleure solution est de la déléguer aux salariés en leur faisant confiance et en intervenant le moins possible.
- ou
- 16 La hiérarchie affecte les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés et chacun s'engage personnellement dans la démarche et s'implique dans sa mise en œuvre.
- 17 Une analyse des accidents, y compris routiers, avec les personnes met en évidence des améliorations à apporter en terme d'organisation et de management.
- ou
- 18 Si on regarde les choses lucidement, force est de constater que dans la quasi-totalité des accidents, le comportement de la victime est la cause principale.
- 19 Un rappel régulier des consignes de sécurité par affichage et note de service est un élément fondamental de la politique de maîtrise des risques dans l'entreprise.
- ou
- 20 Prendre le temps d'accueillir les nouveaux salariés dans l'entreprise est le meilleur moyen de leur montrer le prix que l'on attache à la sécurité et de s'assurer de leur compréhension des principes de sécurité
- 21 Chercher à éliminer les risques et investir dans de meilleures conditions de travail, cela ne coûte pas forcément plus cher à l'entreprise et est bien plus efficace pour la prévention.
- ou
- 22 Finalement une bonne protection individuelle est le moyen le plus simple, le plus pratique et le plus efficace pour prévenir la plupart des risques.
- 23 Un salarié n'ayant jamais eu d'accident du travail est forcément un exemple en matière de sécurité.
- ou
- 24 Une analyse d'accident menée avec les personnes concernées en cherchant à remonter sans tabous aux causes les plus en amont permet de trouver les bonnes mesures préventives.

Comment définir une politique ambitieuse de maîtrise des risques, comment obtenir l'adhésion du plus grand nombre, comment améliorer les conditions de travail sans que la productivité n'en souffre ?

En respectant un certain nombre de valeurs et de pratiques que nous préconisons :

- des méthodes de management qui respectent la **personne**
- la **transparence** dans la conduite des actions, des objectifs d'amélioration de la santé-sécurité au travail des salariés clairement définis et diffusés
- la prise en compte de la réalité des situations de travail
- un **dialogue social** qui implique les salariés dans la mise en œuvre concrète des actions de prévention
- sans oublier l'engagement clairement affiché du chef d'entreprise

Pour en savoir plus : plaquette "valeurs essentielles et bonnes pratiques de prévention" réf. INRS ED 902 en ligne sur www.inrs.fr

Les réponses 1 - 3 - 6 - 7 - 10 - 12 - 14 - 15 - 18 - 19 - 22 - 23 doivent inciter l'entreprise à réfléchir à ses pratiques et à s'interroger sur la pertinence et la pérennité de sa politique de prévention.